L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 23 JUILLET 1874. [illegible]me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI MATIN, 23 JUILLET.

VENTES À L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co, dans leurs salles d'encan.—Bottes, souliers et brodequins.

LE CRÉDIT ET LE COMPTANT,

Ruine avec l'un ; richesse avec l'autre.

On peut apprécier maintenant au juste ce que le système du crédit, appliqué aux améliorations publiques, a valu à la Nouvelle-Orléans. Cette ville s'était développée et avait grandi avec des principes de finance tout opposés. Ce qu'elle voulait faire, elle avait de quoi le payer et ce qu'elle faisait elle le payait. Elle ne devait donc rien sur ses premiers établissements. Avant sa division en municipalités, aucune plainte n'était proférée au sujet des charges publiques dont chaque citoyen et chaque propriétaire supportait aisément le poids. Quelques hommes cependant, appartenant à une autre école d'économie politique, prétendirent que la cité ne progressait pas et qu'elle ne progresserait jamais avec un système de travaux publics fondé sur le principe du comptant. Ces hommes avaient une ville à faire ; ils voulaient l'improviser à tout prix, dussent-ils dans ce but grever l'avenir, et comme ils étaient gênés dans leurs mouvements par l'école opposée, ils demandèrent la séparation et l'obtinrent.

Cette séparation leur permit tout d'abord de donner une grande impulsion à ce qu'ils appelaient les améliorations publiques. Ils empruntèrent et travaillèrent. Ils firent des quais et des débarcadères ; ils ouvrirent beaucoup de rues et bâtirent un hôtel de ville. Mais ils se mirent en dette et bientôt il leur fallut servir un intérêt énorme pour des choses qui ne donnaient pas un cent de revenu. Ils avaient prétendu qu'avec leur manière de calculer et d'opérer, ils attireraient tout à eux et qu'on verrait bientôt croître l'herbe dans la rue de Chartres, et le maïs des plantations refleurir dans les rues du faubourg Marigny. Aucune de leurs prédictions ne s'est réalisée, et il en est résulté pour eux un grand désappointement. Non seulement le faubourg Marigny n'a pas été rendu à l'agriculture, mais il s'est développé aussi rapidement que toute autre partie de la cité ; et quant à la rue de Chartres, on n'y verra jamais autant d'herbe qu'on en voit dans certains quartiers de la haute ville, presque immédiatement voisins de ce fameux "City Hall" dans la construction duquel le financier groseur Samuel Peters avait mis toute sa gloire et tout son orgueil.

Eh bien, ce fameux City Hall et ces vastes débarcadères ne sont pas encore payés. L'un ne rendait rien et offrait à peine un plaisir de perspective, car il est manqué de tout point sous le rapport architectural, ayant été conçu comme une résidence particulière avec une étroite façade et une longue queue dans un endroit resserré, privé d'air et de lumière. Mais c'était bon pour les groceurs qui y négociaient. Les débarcadères, donnaient un revenu, mais ce revenu était absorbé et au delà par les frais d'entretien, en sorte qu'aucune de ces conceptions *si magnifiques*, disait-on alors, n'avait valu à la communauté municipale la dixième partie des avantages dont on avait prétendu bruyamment qu'elles seraient la source.

Elles ont valu de grandes annexions à la communauté et un nouveau quartier très populeux, pourrait-on nous répondre, et cela seul justifie les entreprises dont vous parlez.—Non, cela ne justifie rien du tout, car la population était attirée ici par le commerce comme elle est attirée aujourd'hui dans le Texas et dans tout l'Ouest par de bonnes terres à bon marché. La population, accourant de partout, cherchait naturellement à s'établir sur les rives du fleuve parce qu'elles étaient plus élevées que le niveau général de la plaine et protégées, en outre, par des levées contre les inondations du Mississippi, et ensuite parce que le commerce alors se faisait tout entier par le fleuve et que pour en profiter il fallait nécessairement ne pas s'en écarter beaucoup. Mais le Mississippi, traversant et arrosant toute la vallée, offrait dans tout son cours un avantage égal, et si la rue Tchoupitoulas ne se fut faite du côté d'en haut, elle se fut faite du côté d'en bas, ce qui eut été exactement la même chose sous le point de vue du développement de la cité.

Maintenant, la conséquence de cette manière d'opérer pour aller plus vite en besogne, fut que les spéculateurs se trouvèrent bientôt dans la nécessité de demander eux-mêmes la réunion des municipalités pour échapper à l'inégalité des taxes, car elles n'avaient pas tardé à devenir très onéreuses pour la partie de la ville improvisée au moyen du système de crédit préconisé, conseillé et mis en pratique par S. Peters et ses amis. La réunion eut donc lieu et toutes les dettes furent confondues sans profit pour le second district qui évidemment n'avait rien à y gagner. De là ce qui fut appelé, dès ce jour, la dette consolidée.

Mais cette dette encore était peu de chose à côté de ce qu'elle est aujourd'hui. Et qu'a-t-on fait depuis pour justifier le chiffre de 23 millions qu'elle atteindra probablement en décembre prochain, lors de la capitalisation finale, si les amendements proposés au peuple passent aux élections de novembre prochain. Tous les quais et débarcadères étaient construits, toutes les places publiques tracées et entourées, toutes les avenues plantées, toutes les intersections de rues pavées ou pontées ; les principaux canaux d'écoulement étaient creusés, l'Hôtel de Ville, la prison, la maison de travail et tous les édifices publics étaient bâtis et élevés ; le palais de justice était un don et n'avait rien coûté, le parc de ville était fait. Et tout cela, même, en y comprenant les jolies Peters, ne s'élevait pas à six millions. On y a ajouté plus tard les quatre millions de bons émis en faveur des chemins de fer de Jackson et des Opélousas. En tout 10 millions. On n'a rien fait depuis avec les deniers publics, si ce n'est le prolongement de quelques rues et de quelques canaux. Toutes les presses à coton, tous les théâtres, tous les hôtels ont été construits à l'aide de capitaux particuliers, et cependant la dette, qui ne s'élevait plus qu'à neuf millions à la fin de la guerre, est aujourd'hui de 22 millions. Qu'on nous dise les constructions, les améliorations ou embellissements que cette addition de treize millions à la dette consolidée nous a valus ! Nous n'en avons retiré ni bénéfice, ni avantage, et tout en restant grevés d'un fardeau de taxe écrasant, nous sommes en banqueroute et ne pouvons faire honneur à nos obligations.

Nous n'avons pu en effet retirer les bons du chemin de fer de Jackson, parceque les intérêts dûs pour d'autres bons, non échus, ou été regardés comme plus sacrés que le capital, et la dette principale est restée en souffrance. On ne peut pas se le dissimuler, c'est là ce qu'on appelle la banqueroute et nous y sommes enfoncés, des pieds à la tête, sans rien apercevoir à l'horizon qui puisse nous en faire sortir.

En vérité, que pourrait-on exiger de nous ? Tous nos revenus particuliers sont pris par l'impôt ; l'impôt même en beaucoup de cas prend le capital. Sur notre malheureux budget municipal, il nous faut chaque année prélever $1,400,000 et à la fin de 1876, il faudra prélever plus de deux millions, en comprenant le fonds d'amortissement qui sera rétabli alors.—Deux millions !—et pourquoi ? pour servir un intérêt de dette sans même pouvoir en éteindre aucune, et deux millions éternellement sans qu'il en reste jamais rien ! Quelle somme immense au bout de vingt ans ! Avec le système d'opérer au comptant, la Nouvelle-Orléans pourrait chaque année élever un palais. Avec ce système pratiqué dès le principe, elle pourrait aujourd'hui acheter le Mexique.

Avec le système de Sam. Peters, agrandi et développé par le gouvernement radical, nous sommes réduits à la besace ; l'hôpital même nous manquera, et nous sommes surpris qu'il puisse subsister encore.—N'est-il pas temps que tout cela change ?

RETOUR DU STEAMER ANGLAIS "STATE OF LOUISIANA" EN EUROPE.—On sait que ce steamer fait partie de la grande ligne dite d'État (State Line,) qui fait le service entre la Nouvelle-Orléans et les principaux ports d'Europe sur l'Océan. Tous ces navires à vapeur, qui sont au nombre de neuf, sont parfaitement construits, très solides et commandés par des officiers habiles. Mais quelle que soit la solidité d'un navire et l'excellence de ses marins, il n'est pas pour cela à l'abri de tous les sinistres. Nous n'avons pas à rapporter un sinistre à propos de la traversée du vapeur "State of Louisiana," parti d'ici le 14 juin pour retourner en Europe, mais un accident dont la nouvelle nous a fort attristé et dont seront attristés également les nombreux amis du docteur Alfred Mercier, auteur des charmants et spirituels feuilletons qu'on a lus dans l'*Abeille* pendant la saison théâtrale.

Le Dr. Alfred Mercier et sa fille Mme Mercier-Bier, voulant se rendre en France, avaient pris passage à bord du vapeur anglais *State of Louisiana* qui après douze jours de mer se trouvait déjà dans les parages où, au mois de juin, toutes les glaces errantes ne sont pas encore fondues et où les mauvaises rencontres sont possibles sinon fréquentes. Une rencontre de ce genre devait avoir lieu.

Le 26 à 1 heure du matin, une secousse terrible ébranla le steamer et frappa d'effroi tout le monde aussi bien les marins que les passagers qui, réveillés en sursaut, se hâtèrent de monter sur le pont en s'imaginant que le navire allait couler bas et que leur unique espoir de salut consistait dans une fuite rapide à bord des chaloupes et des canots.

Mme Bier et son père firent comme les autres passagers ; ils s'élancèrent hors de leur cabine, mais au moment où ils arrivèrent au haut des écoutilles, ils ne prirent pas garde à un matelot qui trébuchait sous le poids d'une vergue dont il était chargé, et qui la laissa tomber en se dérobant de côté pour ne pas en être accablé. La vergue atteignit le Dr. Mercier à quatre ou cinq pouces au-dessus de la cheville, et sa jambe resta prise sous cette lourde pièce de bois. Il fut bientôt dégagé de cette position horrible, mais ses souffrances étaient vives et le chirurgien appelé reconnut qu'il y avait fracture.

Cependant, notre grand chirurgien M. le Dr. Armand Mercier, de qui nous tenons ce récit, croit, d'après la nature du pansement qui a été fait, que la fracture est simple, et non dangereuse, et que son frère en sera quitte pour des douleurs aiguës et pour un repos forcé de 40 ou 50 jours. Nous le croyons aussi et nous espérons que notre cher collaborateur nous reviendra assez à temps pour reprendre ses intéressants travaux de critique dramatique et lyrique.

Maintenant voici la cause du choc qui a causé cet accident. Une banquise, couverte de neige et de vingt pieds de hauteur, sur 400 ou 500 d'étendue, avait frappé le navire, non par devant heureusement mais en biais, ce qui amortit la rencontre et sauva le steamer. Il paraît même que la banquise y perdit une de ses extrémités sur laquelle la puissance, de la vapeur fit monter le navire qui la sépara du vaste plateau glacé et passa outre. On reconnut une heure après qu'il n'avait subi aucune avarie et ce qui prouve en effet qu'il n'avait pas souffert c'est qu'il a exécuté la traversée en 15 jours.

C'est la plus rapide qui ait été faite jusqu'à présent entre la Nouvelle-Orléans et l'Europe. Tous les marins du reste ont fait leur devoir à bord et le capitaine s'est dignement conduit. Le Dr. Mercier fait un grand éloge du chirurgien qui s'est montré tout à la fois habile, savant, expérimenté et actif.

L'ACADÉMIE DES SŒURS DE ST JOSEPH.—Les examens et les exercises annuels auront lieu le 27 et le 29 du courant à l'Académie des Sœurs de St-Joseph, située au coin des rues St-Philippe et Galvez. Nous remercions la sœur Stéphanie, supérieure, de la gracieuse invitation qu'elle nous a adressée.

DIVERS.—MM. Schmidt & Ziegler, rue New Levée Nos. 49, 51, 53 et 55, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils ont reçu du beurre de Goshen, article de fantaisie, du claret de choix, du vin du Rhin garanti pur, des jambons d'une marque supérieure, de l'ale écossaise, anglaise et de Brême. La maison Schmidt & Ziegler est une de nos premières maisons d'importation et les consommateurs et détaillants ne trouveront nulle part une meilleure et une plus riche source d'approvisionnements.

La Loterie de la Louisiane
Est vraiment prodigue.
Il y a 260 lots,
Songez-y.
La Loterie de la Louisiane
Est vraiment prodigue.
Il y a 260 lots,
Songez-y,
260 lots !
260 lots !

AMEUBLEMENT.—On dit que pour acheter des meubles à bon marché il faut attendre l'occasion de gens qui partent et qui vendent alors à tout prix soit à l'encan soit à l'amiable. Mais il n'est plus besoin d'attendre aujourd'hui quand le magasin de M. Jos. Hubbard est là, au coin des rues Remparts et Perdido, vous offrant des meubles de tout genre, tout neufs et très solides à un prix plus bas que tous les prix connus jusqu'ici.

—M. le duc de Broglie vient de demander au président de la 28e commission d'initiative parlementaire de vouloir bien l'entendre mardi prochain pour répondre aux observations qui ont été présentées dans la dernière séance de cette commission par les signataires de la proposition monarchique déposée par M. le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia. Voici, du reste, le texte de la lettre du duc de Broglie :

"Monsieur le président et cher collègue.

"Je lis dans les journaux que les honorables auteurs de la proposition ayant pour but le rétablissement de la monarchie ont hier, à plusieurs reprises, devant la commission d'initiative parlementaire, prononcé mon nom et mentionné des faits qui me concernent.

"Si ces récits sont exacts, ces honorables membres ont cru pouvoir affirmer que, pendant la discussion de la loi du 20 novembre, des explications m'ont été demandées sur la portée de cette loi, et que ce fut à la suite des assurances qu'ils reçurent de moi qu'ils se terminèrent à l'appuyer de leurs suffrages.

"Je ne sais à quelle nature d'explications et d'assurances mes collègues ont fait allusion. Mais je suis certain de n'avoir jamais dit à personne, sous une forme quelconque, qu'après le vote du 20 novembre un membre de l'Assemblée conservât le droit de faire une proposition dont la conséquence fût de réduire d'un jour ou d'une heure la durée des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon.

"La commission comprendra, je l'espère, que j'attache un grand prix à ne laisser subsister le doute dans aucun esprit ; je serais heureux si elle voulait bien me recevoir, comme au reste la proposition lui en a été faite, et me permettre de lui présenter des explications qu'elle pourrait désirer.

"Recevez, etc., DE BROGLIE.

En arrivant à l'Assemblée, M. de Fourtou, ministre de l'intérieur, a été chaleureusement félicité par plusieurs députés du centre droit, pour n'avoir pas redouté les colères de l'extrême droite en frappant le journal l'*Union*.

Les bureaux des diverses réunions parlementaires ont été convoqués cette après-midi.

Pendant que ceux de la droite et de l'extrême droite conféraient ensemble, les bureaux des trois gauches se réunissaient pour délibérer sur l'attitude qu'il fallait observer à propos de l'interpellation que les chevau-légers devaient, dit-on, adresser au gouvernement relativement à la suspension du journal l'*Union*.

Ce soir, de nouvelles réunions parlementaires se tiennent à Versailles et à Paris afin d'arrêter la ligne de conduite qui devra être suivie mardi prochain à propos de l'interpellation déposée par M. Lucien Brun à la fin de la séance publique.

(*J. des Débats.*)

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Réunion des Conseils des Radicaux.

Dans un meeting général des Conseils Exécutifs et Législatifs des Radicaux de l'Etat, qui a eu lieu hier soir, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Résolu que dans la ligne de conduite de l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans, nous reconnaissons un habile exposant des indignités gouvernementales dont nous avons souffert, un champion grand par le raisonnement, indomptable d'esprit et fidèle à sa grande mission comme défenseur des intérêts publics, et que, dans l'exposé qu'il a fait des principes et du plan des radicaux, nous avons découvert un puissant représentant de notre cause.

Résolu, que cette résolution soit publiée dans l'*Abeille* et dans les journaux imprimés en anglais.

Résolu, que nous approuvons, ainsi que l'ont suggéré le *Times* de Shreveport et le *Democrat* d'Alexandrie, la convocation d'une convention à Alexandrie pour le 1er septembre et que nous y enverrons des délégués pour y propager et y soutenir nos mesures.

Incendies.

Vers une heure et demie, hier matin, le feu s'est déclaré dans la [illegible] ques à deux étages [illegible] rue Poydras [illegible] grocerie.

Les dégâts sont évalués à $900 et sont couverts par une assurance, mais nous ignorons dans quelle compagnie.

L'alarme a été donnée par la boîte portant le No 123.

Vers deux heures et demie, un second incendie a éclaté dans la bâtisse sise au No 196 de la rue Dryades, entre Lafayette et Girod, appartenant au docteur Sheehan et occupée par John Sullivan.

La maison est assurée pour $2500 dans la compagnie du Crescent et les meubles du locataire sont assurés pour $1000 dans la compagnie des Marchands.

Le feu a pris naissance, paraît-il dans une maison voisine inhabitée et a gagné la bâtisse occupée par M. Sullivan.

Les dégâts sont évalués à $2,000.

Mortellement blessé.

En racontant hier la querelle entre Louis Armand et Patrick Leahy, nous avons commis une singulière erreur. Les rôles ont été transposés. C'est Patrick Leahy qui a été grièvement, sinon mortellement blessé, et c'est Louis Armand qui a porté le coup.

Ce dernier s'est constitué prisonnier, hier matin et, conduit devant le juge de la 6me cour municipale, il a été envoyé à la prison de paroisse sans privilège de cautionnement.

Bataille de femmes.

Avant hier soir, deux femmes, nommées Annie Berry et Sophie Jones, se sont prises de querelle dans la maison sise au No. 234 de la rue Front, et en véritables amazones, elles ont tiré le couteau pour venger leur honneur offensé.

Après quelques passes qui n'ont pas eu de résultat, sur un coup droit porté par Annie, Sophie a paré prime, et se fendant sur son adversaire prise au dépourvu, elle lui a enfoncé sa lame dans la hanche gauche.

Après avoir accompli cet exploit chevaleresque elle s'est enfuie, laissant la malheureuse Annie pâmée sur le carreau. Nous apprenons que la cause de ce duel au couteau est une rivalité d'amour, et que l'heureux mortel capable d'inspirer d'aussi violentes passions est un beau africain, car les deux duellistes sont de couleur.... café au lait.

Un jeune Cartouche.

Dans l'après-midi de mardi, Mme Christine Davis, une vieille dame, s'est arrêtée au marché français et s'est fait servir une tasse de café sur une des tables. Un jeune mulâtre, âgé apparemment de trois ans est venu s'asseoir à côté d'elle, et profitant d'un moment où l'attention de la bonne dame était occupée il a glissé la main dans sa poche, a saisi une bourse renfermant $750 et s'est enfui avec.

Heureusement que quelques citoyens avertis, par les cris de Mme Davis ont réussi à capturer le petit filou.

Cet enfant ira loin si Dieu lui donne vie.

TEMPERATURE.— 22 juillet 1874.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien,

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	80	27
12 M.	90	32
3 P. M.	92	33
6 P. M.	88	31

C'est pour rien, vraiment
Avec un huitième de billet
Qui coute $1,25,
On peut gagner une fort belle somme
A la Loterie de la Louisiane.
C'est pour rien, vraiment
Avec un huitième de billet
Qui coute $1,25,
On peut gagner une fort belle somme
A la Loterie de la Louisiane.

—Nous pouvons assurer que l'attitude énergique prise par le gouvernement pour faire respecter le Septennat par tous les partis a produit une grande impression à l'Assemblée et particulièrement sur la masse des conservateurs indécis, dont l'appoint constitue la majorité, et qui, dans ces derniers temps, avait semblé incliner vers la gauche.

Un travail analogue s'opère dans les rangs du centre gauche. Tous les membres de ce groupe parlementaire qui ne sont pas complètement inféodés à M. Thiers, c'est-à-dire mais aux radicaux et acquis d'avance à tout projet de dissolution, se sont montrés très satisfaits des déclarations fermes et précises de M. le ministre de l'intérieur et ont volontiers ouvert l'oreille à de nouvelles propositions d'entente qui leur ont été faites au nom du centre droit par MM. Wallon et Lambert de Sainte-Croix.

En ce moment même, des pourparlers sont engagés très activement pour arriver à la reconstitution d'une majorité stable, sur le terrain du septennat, laquelle irait de la droite modérée jusqu'à la fraction vraiment conservatrice du centre gauche. L'adoption par la commission des Trente du titre de président de la République, le manifeste de M. le comte de Chambord et l'attitude de M. de Fourtou ont singulièrement facilité la tâche. Si les négociations réussissaient, comme on l'espère et comme on le pense dans le gouvernement, l'interpellation de M. Lucien Brun n'aurait pour elle qu'une minorité formée des partis extrêmes.—(*Patrie.*)

—Nous relevons dans un des derniers numéros du *Staatsanzeiger*, de Berlin, la déclaration de faillite du prince Adolphe de Wittgenstein-Hohenstein à Wittgenstein, mort en 1872 pendant la traversée pour se rendre en Amérique. Ce prince Adolphe, fils du prince Alexandre, mort, il y a quelque temps, plusieurs fois millionnaire, a été déshérité par son père parce qu'il s'était fait chanteur. Le tribunal d'Arnsberg, qui a déclaré la faillite, est situé au milieu de la circonscription où s'étendent les vastes propriétés, d'une valeur immense, de la famille de Sayn Wittgenstein.

Voilà certes une histoire peu édifiante. Déclarer en faillite le porteur d'un des premiers noms princiers de l'Allemagne et l'héritier légitime d'un grand nombre de millions, parce que sa parenté princière refuse les quelques milliers de thalers pour empêcher cette exécution, est un procédé dont la barbarie latine serait incapable.

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION A PARIS.—M. Caillaux, ministre des travaux publics, accompagné de M. Cardailhac, directeur des bâtiments civils, a visité avant-hier les travaux exécutés aux Tuileries et au Palais-Royal.

Aux Tuileries, on termine du côté du pavillon de Flore une galerie qui fait suite aux galeries du Louvre et qui est destinée à recevoir les tableaux de l'école hollandaise. On achève la nouvelle toiture, on répare la grande salle qu'on appelle salle des Etats.

Du côté opposé, le long de la rue de Rivoli, on refait le gros œuvre du pavillon Marsan et de la partie qui y fait suite jusqu'au ministère des finances. Les fondations sont terminées, les murs de façade sont commencés, mais rien n'est encore décidé quant aux distributions intérieures. On attend, pour les entreprendre, que la destination de cette partie de l'édifice soit arrêtée. On avait eu le projet d'y mettre la cour des comptes.

L'attention de M. le ministre des travaux publics a été particulièrement appelée sur l'état de ce qui reste aujourd'hui du palais des Tuileries proprement dit. Les dégradations du pavillon central s'aggravent chaque jours et sont arrivées à ce point qu'il n'est pas absolument sans danger d'en parcourir les ruines.

Il est incontestable d'ailleurs qu'on ne pourrait tirer aucun profit des murailles calcinées, fort mal construites à l'origine, fort entamées depuis par des modifications successives, et dont toutes les parties ont été atteintes par le feu. Il sera indispensable de les démolir entièrement, car le mal est profond et sans remède.

Au Palais-Royal, les travaux exécutés sous la direction de M. de Chabrol sont presque terminés.

On commence à parler d'un voyage que ferait le maréchal-président de la République pendant les vacances de l'Assemblée, à la fois pour inspecter les travaux militaires et pour se rendre compte de l'état de l'opinion.

Le duc de Magenta irait d'abord à Châtillons pour assister aux grandes manœuvres d'automne, continuerait par l'inspection des places fortes de l'Est et descendrait jusqu'à Lyon.

Du 10 au 30 septembre, écrit-on de Berlin, l'armée allemande sera complètement munie de fusils Mauser. Cette arme a quatre cents mètres de plus de portée que le chassepot, et permet de tirer seize coups à la minute au lieu de douze.

Quant à l'artillerie allemande, il faut qu'on sache bien, en France, qu'elle est du double plus forte qu'avant la guerre ; et, avec le plus grand mystère, on parle, dans la capitale de l'empereur Guillaume, d'un nouveau canon, d'invention tout à fait récente, qui, paraît-il, est de beaucoup supérieur aux canons Krupp de la dernière campagne.

Les officiers prussiens.—Nous lisons dans la *Gazette de Westphalie* du 28 :

On célébrait hier soir une noce à Munster, dans une maison du quartier de la Rothembourg, et la compagnie était, comme de coutume, très bruyante. Un officier qui habite le voisinage (le lieutenant..) trouvant que le bruit l'importunait, se mit à la fenêtre et commanda le silence. Comme on ne faisait pas attention à ses paroles, il renouvela sa sommation, en disant que si le bruit ne cessait pas, il tirerait un coup de pistolet dans la maison où l'on célébrait la noce. Un instant après, on entendit en effet un coup de feu, et une balle atteignit au dos un sous-officier qui se trouvait parmi les invités. [illegible]

[illegible] vient de terminer, en collaboration avec M. Jules Barbier, l'inépuisable librettiste, un grand opéra qui sera probablement représenté à la fin de l'hiver prochain.

Ce grand opéra se passera à Rome sous les Césars ; c'est assez dire que la chose est de grande importance, dans le genre d'*Herculanum*.

Etes-vous bien sûr
Que vous ne gagnerez pas
A la Loterie de la Louisiane ?
Etes-vous bien sûr
Que vous ne gagnerez pas
A la Loterie de la Louisiane ?
Essayez une fois, deux fois,
Et vous verrez.
Essayez une fois, deux fois,
Et vous verrez.

J'extrais d'une lettre écrite sous la Commune l'anecdote suivante dont je garantis l'authenticité :

......Passy était en fête ; une musique aussi agréable que choisie parcourait les rues, donnant des aubades au profit des blessés. La recette n'allait pas.

Au moment où les dernières notes d'un chant patriotique quelconque allaient s'éteindre, un malheureux propriétaire, rasé, autant par peur que par amour de son immeuble, ouvrit une fenêtre du rez-de-chaussée qu'il habitait seul, dans son immense maison déserte.

A sa vue, la bande s'arrête, la musique recommence et, devant cet homme en calotte de velours, un képi s'allonge au bout d'un bras galonné d'or.

—Pour les blessés, citoyen !

—C'est un brave, un frère, ajoute un autre, il est resté avec nous, et je suis sûr qu'à la rigueur il marcherait....

—Certainement, citoyens, mais j'ai 70 ans.

—Bien, bien, pour les blessés ?

Le malheureux croit donner dix centimes, il donne quarante sous :

Cris, bravos.—C'est un bon ! Vive le citoyen ! etc., et musique.

Le bonhomme salue, referme avec soin fenêtre et volets, se couche vers neuf heures.

—Pan ! pan !
—Qui est là ?
—Ouvrez, citoyen.
—Pourquoi ?
—Est-ce que vous n'auriez pas un peu de tabac ?
—Si, attendez....tenez.... bonsoir ....
—Merci, citoyen, ah ! vous êtes un bon, vous, s'il y en avait 20,000 comme vous !...

A 10 heures 1/4.

—Est-ce que vous dormez !....
—Mais oui ;
—Vous n'entendez donc pas ces b... de là bas qui brûlent leur poudre pour rien... nous n'avons pas de matelas au poste et on a pensé à vous... un bon !...
—Tenez, citoyen, j'en ai deux dans mon lit, en voilà un... bonsoir...
—Vous gardez l'autre ? Enfin, vous êtes un vrai, vous, on le disait tout à l'heure !

A 11 heures nouvelle visite pour une couverture.

De cinq minutes en cinq minutes, un peu d'eau, un pot-de-vin, un oreiller, un couteau, une bougie, un jeu de cartes, etc.

Et toujours, vous, un bon, vous un frère !.....Ah ! si tous étaient comme vous, citoyen !

Au jour, il n'y avait plus rien dans le logement !

Mais, par exemple, on n'avait rien pris.

Le pauvre homme ne put emporter que ce qu'il avait sur le dos, et, dans la petite ville où il s'est retiré, loin de Paris, il s'éveille encore en sursaut, et son épouse l'entend murmurer :

—Je suis un bon !....un vrai !....S'il y en avait vingt mille comme moi !....pan ! pan ! boum ! boum !

N'y aurait il pas là une scène de vaudeville fort amusante ?

—Il y a quelques semaines, une des maisons françaises les plus honorables d'Egypte, qui était sur le point de déposer son bilan, a été sauvée par l'intervention généreuse du Khédive, qui a donné l'ordre de régler le passif assez considérable de cette maison.

Une commission du commerce d'Alexandrie, composée de MM. Jules Pastré, F. Barker, C. Bayerle, J. Menasse, G. Antoniadis, Miller, B. Georgala, O. Ruscovich, G. Blum et A. Suarès, a présenté dernièrement à S. A. le Khédive l'adresse suivante :

Votre Altesse, de sa propre initiative, vient de donner à la banque et au commerce de l'Egypte une preuve de haute protection, qui ne s'adresse particulièrement qu'à l'une des plus honorables maisons du pays, n'en est pas moins acquise à tous ceux qui concourent, par leur travail, à la prospérité de la fortune publique.

Tous se font une joie d'exprimer à Votre Altesse leur profonde gratitude de cet acte de noble générosité dont le souvenir restera éternellement gravé dans les cœurs.

Daignez recevoir l'hommage de leur inaltérable dévouement.

Le Khédive, après en avoir entendu la lecture qui lui a été faite par M. Jules Pastré, a exprimé en peu de mots sa satisfaction, ajoutant qu'on le trouvera toujours prêt à favoriser tout ce qui sera utile au commerce.

M. Ph. Audebrand publie quelques anecdotes sur Jules Janin. Il paraît que le célèbre critique a eu des ennemis de toutes sortes.

Dans l'origine, en voyant de quelle façon il faisait de la critique, en se jouant, en amusant les autres, les têtes graves le traitaient de fou. La folie de Jules Janin a été un préjugé d'une assez belle consistance pendant trois ou quatre ans. Mais vers ce même temps, un homme d'un très grand talent, un journaliste qui a été bien près d'être un des trois ou quatre grands prosateurs de ce siècle, céda à la pensée de quitter tout à coup la presse pour entrer dans les fonctions publiques. C'était Loeve-Veimars, Grâce à M. Guizot, on l'enterrait dans la diplomatie. L'auteur du *Népenthès* partait pour Bagdad avec le titre de consul. Avant de quitter Paris, il voulut pourtant dire adieu à Jules Janin, un de ses camarades. Il se rendit donc rue de Vaugirard, au troisième étage

—D'autres vous féliciteraient, lui dit le critique ; pour moi, non ; je vous blâme.
—Pourquoi ?
—Vous trahissez, vous délaissez les muses. Prenez garde, elles se vengeront !
—Ce fou de Jules Janin ! reprit Loeve-Veimars en se retirant.

A dix ans de là, presque jour pour jour, le même homme revenait à la même mansarde ; il y revenait, l'oreille basse, destitué, sans ressources.

La Révolution de 1847 venait de le jeter à bas de ses fonctions.

—Ah ! dit Janin en lui tendant la main, vous me retrouvez à la même place, sur le même fauteuil, écrivant sur la même table, peut-être avec la même plume, que le vent des révolutions n'a pas emportée. Quant à vous....

—Fou cent fois sage, répondit Loeve-Veimars, vous aviez raison ; les muses se sont vengées !

—Dans un salon.

L'un s'était déclaré républicain conservateur, l'autre républicain radical ; celui-ci légitimiste, celui-là monarchiste, constitutionnel, etc.

Lorsque ce fut le tour du commandant Bernard de se prononcer ;

—Moi, dit-il, avec conviction, je suis pour le *Septennat*..., *à vie !*

Il est raide tout de même le mot de la fin du *Charivari*.

Le vice-roi d'Egypte y prend goût.

Il vient de faire engager une nouvelle troupe de comédie à Paris.

L'autre jour, une demoiselle se présente chez l'agent du vice-roi :

—Quel emploi jouez-vous ?
—Mais je ne viens pas pour le théâtre... je viens pour le sérail !

On a eu du mal à la désabuser.

Succès basé sur le mérite.

Les droguistes—qu'ils vendent en gros ou en détail—disent généralement qu'aucun des remèdes offerts au public américain n'a jamais, en si peu de temps, trouvé autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. On ne saurait prétendre que cette popularité soit due à une publicité plus grande que celle qui a été donnée à d'autres médicaments, car tel n'est pas le cas. L'explication du succès dont nous parlons se trouve dans les merveilleuses guérisons opérées par le Medical Discovery dans les cas de bronchites, de maux de gorge et d'affections pulmonaires ; ajoutons que la science n'a encore rien inventé de comparable pour purifier le sang—propriété qui en fait un remède souverain dans les maladies de foie et celles qui proviennent du sang, telles que scrofules et maladies [illegible] y ont recours, mais leur [illegible] beaucoup. Ceux qui lui sont redevables de leur guérison sont des annonces vivantes. Aussi n'est-il pas étonnant que le pharmacien qui tient à plaire à sa clientèle ait toujours à leur disposition une grande quantité de ce précieux remède.

Jessup, Iowa, 5 mai 1872.
Au Dr. R. V. Pierce,
Cher monsieur—Nous vous annonçons avec plaisir que vos remèdes se sont vendus infiniment mieux que nous le pensions. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Tout le monde en fait l'éloge.
R. L. SMITH & Co.

En débarquement et en magasin
A VENDRE PAR
SCHMIDT & ZIEGLER,
Aux Nos. 49, 51, 53 et 55
De la rue Nouvelle-Levée.
200 FREQUINS beurre Goshen [illegible] —Article de fantaisie. [illegible] caisses [illegible] bière [illegible] barriques vin rouge de table, choix. [illegible] barriques vin rouge ordinaire. [illegible] caisses vin du Rhin pur. [illegible] caisses sardines—quart de boîtes—marques de choix. [illegible] tierçons jambons passés au canevas, qualité de choix. [illegible] boucauts Ale d'Ecosse, de Brême et d'Angleterre. [illegible] boucauts Stout de Guiness.

$10.0 piastres de récompense.
J'AI appris, en arrivant à la Nouvelle-Orléans, qu'une ou des personnes mal intentionnées ont mis en circulation certaines rumeurs au sujet de ma famille ; elles sont tellement calomnieuses, infâmes et dégoûtantes qu'il est tout à fait impossible de les mentionner ici.
Je donnerai une récompense de $1000 à quiconque me fera connaître l'auteur ou les auteurs de cette calomnie.
J. H. KELLER.
Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1874.

On désire Louer
LA moitié d'une maison Cottage double, ayant [illegible] chambres [illegible] Adresser au No. 148 de la rue St. Claude.

Bureaux de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana. [illegible]
R. W. YOUNG, Secrétaire.

LA GRAND' ILE, 10 juillet 1874.
Attendu, que des rapports portant préjudice aux intérêts de l'Hôtel de la Grand' Ile [illegible]
B. MOSES, Chairman.
MATTHEW CONWAY, Secrétaire.
[illegible]

Une fortune pour quelqu'un.
A vendre à l'amiable, un restaurant et pension bourgeoise bien achalandé, rue Domaine, près du marché ; tout meublé.
TABLES, chaises, vaisselles, nappes [illegible] coutellerie, etc. [illegible]
W. P. FRERET, 58, rue du Camp.
28 juillet—au 1er août

A la Renommée des Sirops.
72............Decatur............[illegible]
NOUVELLE-ORLEANS.
Grande réduction de prix. Sirop au jus de fruits garantis.
GROSEILLE, FRAMBOISE, FRAISE, LIMON, ORGEAT, VANILLE, ANANAS, SALSEPAREILLE.
VINAIGRES FRAMBOISES, ETC., ETC.

Changement de Domicile.
L'ANCIENNE maison A. Pérez a transféré son magasin de PIANOS [illegible]

St. Charles Street Railroad Co. [illegible]
J. F. BOUX, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible]
CHARLES LE BRETON, Secrétaire.

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans. [illegible] AVIS AUX ACTIONNAIRES [illegible]
WILLIAM S. BROWN, Trésorier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION 156 rue du Canal.
DIRECTEURS :
Dr. W. Newton Mercer.
L. F. Generes, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.
Intérêts sur les dépôts.
L. F. GENERES, Président.
CHAS KILSHAW, Trésorier.

J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE
Négociants Commissionnaires,
[illegible] RUE TCHOUPITOULAS [illegible]
NOUVELLE-ORLEANS.

KEEP & RAYMOND.
77 et 79.....RUE POYDRAS.....77 et 79
Porc. [illegible] Saindoux. [illegible] Jambons. [illegible] Whiskey. [illegible] Farine. [illegible] Beurre. [illegible]

Réouverture
de l'ancienne Ecurie de Mme Vve Labarde, [illegible]

C. H. ZIMMERMANN
120.........Rue du Canal.........120
Agent pour les célèbres Montres "LONGINES" [illegible] ERNEST FRACIL OT.

B. F SIMMS,
Au No. 123 de la rue Natchez.
[illegible] COTONS. [illegible]

E. F. MIOTON.
67............RUE ROYALE............67.
ANNONCE [illegible]

Madame Katinka
C[illegible] ELEBRE clairvoyante [illegible] Résidence, 47 rue Dauphine.

Propriétés à vendre et à louer.

A louer, à bas prix.
QUATRE jolis magasins [illegible]
C. E. GIRARDEY, No 52 de la rue du Camp.

A Vendre.
2 MACHINES et une chaudière [illegible]

A Louer.
L'ETABLISSEMENT de Billards [illegible]
GEO. R. PEYMANN.

A Louer.
UN magasin en briques à trois étages [illegible]

Compagnie d'Assurance
TEUTONIA,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.
[illegible]
A. EIMER BADER, Président.
CH. ENGSTFELD, Vice-Président.
GERHARD STROMEYER, Secrétaire.
DIRECTEURS : [illegible]

Consulat de France.
AVIS MENSUEL—JUILLET 1874.
[illegible]

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
[illegible]

MORRISON & WOODWARD,
[illegible]

DOMATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy.
[illegible]

UNE BOITE
Donne une guérison parfaite
DE
LA FIEVRE EN FRISSON.
Un préservatif infaillible
DE LA
FIÈVRE EN FRISSON.
PAS DE QUININE ! PAS DE MERCURE ! PAS D'ARSENIC !
Les PILULES du Dr. BELLAMY.
C'est un NOUVEAU TRAITEMENT DE LA FIÈVRE EN FRISSON. [illegible]
"P. LAWRENCE,
"AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEW-YORK
"5 East 14th street."
[illegible]
Prix, Une Piastre la boîte.
[illegible]
PHILIP LAWRENCE, PROPRIÉTAIRE, 23 Bay Street, New-York.

Liquidation Positive.
P. MALLARD,
55 Rue Royale.
DESIRANT clore ses affaires [illegible]

J. A. CARADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE.
No. 1, rue Rampart, [illegible] Canal.
[illegible]

Vins, Liqueurs, Provision, &c.
AUGUSTE COUTURIE,
9 - - - Rue St.-Louis - - - 9
Seul Agent pour la vente des [illegible]

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)
[illegible]

QUEYROUZE & BOIS,
[illegible] EPICERIES, VINS, LIQUEURS [illegible]

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.

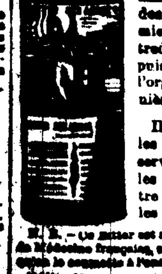

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.
Il est en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait remettre l'appétit et dégage les voies digestives.
[illegible]

Chaudières à Sucre du Tennessee
[illegible]

Hôtels, Restaurants, &c.
L'Hôtel de la Grand' Ile.
[illegible] C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD [illegible] possède les VÉRITABLES BAINS DE RESSAC. [illegible]
E. MARGOT Propriétaire.

GRAND' ILE,
Pension Privée.
PAIX de la pension [illegible]
S. WILLOZ, propriétaire.

Montgomery White Sulphur Springs.
L'OUVERTURE de ce célèbre établissement [illegible] WHITE SULPHUR SPRINGS [illegible]

Hotel et Restaurant
A EST PASCAGOULA.
[illegible]
JOS. PACTEAU.

HOTEL DE L'EUROPE,
A Biloxi.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général [illegible]

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15.....RUE ROYALE.....13
Entre les rues Canal et Bienville
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat [illegible]

AUX personnes qui font des Excursions.
[illegible]
URBAIN RAMBEAU, [illegible]

PAR consentement mutuel la raison commerciale de S. CAMBON & Cie. est dissoute de ce jour.
M. JOSEPH HAGUE reste chargé de la liquidation des affaires de la maison.
S. CAMBON, JOS. HAGUE.
Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1874.

A. Billet & Co.
[illegible]

F. Laborde,
NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
IMPORTATEUR DE VINS, EAUX-DE-VIE, ETC., ETC.
No. 21, rue Nouvelle.

Banque d'Epargne des Citoyens,
GRUNEWALD HALL.
No. 22 rue Baronne.
J. L. GUBERNATOR, Président.
M. BENNER, Caissier.
[illegible]

A. Carrière & Co,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.
No. 62, rue Vieille-Levée.
[illegible]

F. SUARES............M. SUARES
La Flor de los Tabacos.
Dépôt de Cigares de
F. SUARES & Bro.
FABRICANTS DE CIGARES FINS,
[illegible] Rue Gravier [illegible]

RECLAMATIONS.
LES ÉTRANGERS [illegible]
J. G. [illegible]

ASSURANCE SUR LA VIE.
New York Life Insurance Company
(ÉTABLI EN 1845.)
[illegible]
PUREMENT MUTUELLE.
TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. [illegible]
FEMMES ET DES ENFANTS.
[illegible]

COPES & OGDEN,
Agents-Généraux,
44......RUE CARONDELET......44
[illegible]
DIRECTION LOCALE.
[illegible]
MÉDECINS-EXAMINATEURS [illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE [illegible] JUILLET.—CLASSE No [illegible]
[illegible]

Louisiana Savings Bank
AND
Safe Deposit Company.
Au No. [illegible] rue du Camp.
CAPITAL............$300,000
[illegible]

The Freedman's Savings & Trust Co.
CAISSE D'EPARGNES.
SUCCURSALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
No. 182, rue du Canal,
[illegible]

ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis,
RUE DAUPHINE No. 80,
[illegible]
SYSTEME BREVETE PERFECTIONNÉ.
[illegible]

PIERRE PAVIA
Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIERE FABRIQUE DU SUD.
[illegible]

Avis aux amateurs de chasse.
M. JULIEN [illegible]

$10.000 de récompense
A LA PERSONNE [illegible]

MARCHANDISES SECHES
POUR DU COMPTANT
[illegible]
O. Alibert & Co.

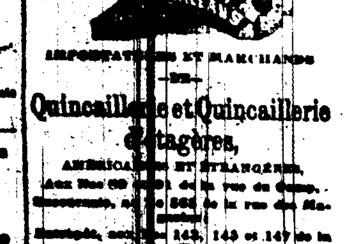

IMPORTATEURS ET MARCHANDS
—DE—
Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,
AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES,
[illegible]

ETAT
—DE—
L'Atlas Insurance Company
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
[illegible]